



COORDONNATEUR-TRICE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) est à la recherche d'un ou une coordonnateur-trice en développement régional. En collaboration avec la direction et le conseil d'administration de la CPAT, cette personne contribuera à la mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement en matière de concertation régionale. Le ou la coordonnateur-trice en développement régional aura pour fonction de soutenir le travail de la CPAT dans les affaires régionales et d'assurer la concertation en amont de certains projets dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR) ou de tout autre programme gouvernemental.

LES RESPONSABILITÉS

- Soutenir la mobilisation et encadrer la concertation des acteurs des milieux municipal, institutionnel et communautaire dans une dynamique d'engagement et d'action pour le développement de la région ;
- Coordonner et animer les travaux des comités des projets stratégiques (CPS) de la CPAT et assurer les suivis nécessaires auprès des membres ;
- En collaboration avec les partenaires sectoriels, conseiller les acteurs locaux et régionaux dans l'élaboration de projets répondant aux priorités régionales ;
- Préparer l'information et les documents nécessaires à la mise en œuvre des activités et projets identifiés par la direction ou par le Conseil et en assurer un suivi rigoureux ;
- Rédiger des documents et des rapports administratifs requis par la CPAT ;
- Concevoir et mettre en place des outils de communication et d'information appropriés dans le but de faire la promotion des projets relatifs aux priorités régionales ;
- Dresser annuellement un bilan des activités des dossiers dont il/elle est responsable et de tout autre mandat confié par le directeur ;
- Émettre des recommandations aux membres du conseil d'administration et assister au rencontre ;
- Assurer la gestion financière et le suivi de divers projets ;
- Coordonner et assurer une gestion optimale des dossiers confiés à la CPAT, en veillant à leur organisation méthodique, à un suivi rigoureux et à leur réalisation dans les délais convenus ;
- Exercer toutes autres responsabilités en lien avec les objectifs de l'organisation.

LES COMPÉTENCES

- Avoir d'excellentes capacités de rédaction, de communication, d'analyse et de synthèse ;
- Avoir des aptitudes pour le travail en équipe, un esprit d'initiative et être autonome ;
- Détenir une expérience pertinente en accompagnement ou mobilisation des communautés ou en gestion de projets collectifs et de budgets par projet ;
- Détenir des connaissances de base sur les logiciels de la suite Office.

LES EXIGENCES

- Détenir un baccalauréat en sciences sociales, en développement régional, en sciences politiques, en administration ou dans tout autre domaine pertinent ;
- Toute combinaison de formations et d'expériences jugées pertinentes et équivalentes pourrait être considérée ;
- La connaissance du territoire et de la gestion municipale sont des atouts ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 et être en mesure de se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent à temps complet de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi ;
- Bureau régional à Malartic ;
- Possibilité de télétravail ;
- Salaire annuel entre **68 112 \$** et **74 428 \$**, selon l'expérience.

AVANTAGES SOCIAUX

- Assurances collectives ;
- REER collectif jusqu'à 9% de contribution ;
- Congés maladie ;
- Horaire estivale ;
- Congés des Fêtes ;
- Programme de remboursement des frais liés à l'activité physique ;
- Plus encore !

POUR DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature en envoyant son **curriculum vitae** et une **lettre de présentation** au plus tard le **3 février 2025** à 16 h 30 à l'adresse suivante :

Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
703, rue Royale, C. P. 1808
Malartic (Québec) J0Y 1Z0
infocpat@cp-at.ca
819 710-2728, poste 202